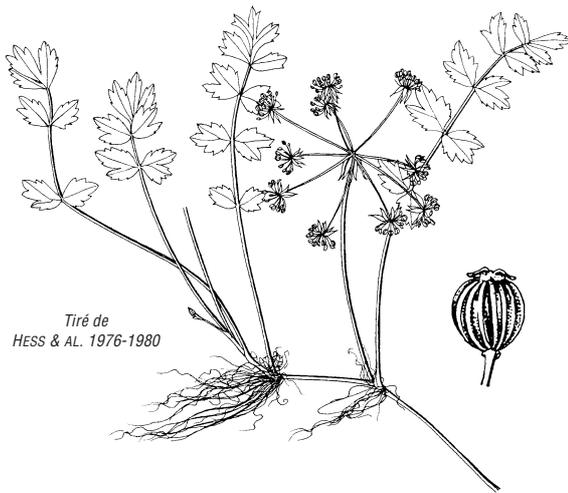


EX *Apium repens* (JACQ.) LAGASCA – Ache rampante – *Apiaceae*

Synonyme: *Helosciadium repens* (JACQ.) KOCH



Description

Plante de 5-30 cm de long (dans l'eau jusqu'à 1,5 m). Tige creuse, rampante sur toute sa longueur, radicante aux nœuds. Feuilles pennatiséquées, à divisions ovales et grossièrement dentées. Ombelles pédonculées, involucre à 3-6 bractées, involucre à 4-6 bractéoles non bordées de blanc. Pétales blanc-verdâtre, non émarginés et sans pointe repliée vers l'intérieur. Fruit orbiculaire, à côtes étroites et saillantes, large de moins de 1,2 mm. Floraison 7-8. Chromosomes $2n = 22$.

Espèces semblables: *Apium nodifolium* (L.) LAGASCA (a. nodiflore), tige rampante seulement à la base, divisions foliaires ovales-lancéolées, l'apicale plus grande et souvent trilobée, ombelles subsessiles à 5-10 rayons, involucre nul ou à 1-2 bractées, involucre à bractéoles bordées de blanc.

Ecologie et sociologie

L'espèce préfère des sols boueux ouverts, humides, temporairement inondés, pas trop riches en nutriments et en bases, humifères. On la trouve aussi parfois sur un substrat sablonneux ou graveleux. Elle peut même être flottante ou immergée dans des eaux courantes. Elle occupe en général des biotopes naturels ou légèrement altérés par l'homme sur les rives d'anciens cours d'eau asséchés en été, dans des fossés de marécages, dans des prés tourbeux piétinés, mais aussi dans des formations rudérales humides, le long de pistes bourbeuses, dans des dépressions alluviales inondables ou des gravières. Elle a besoin d'un tapis végétal constamment clair et du renouvellement régulier de places vides à une saison où le sol soit particulièrement humide: dès que la végétation s'épaissit, cette ache n'est plus compétitive et disparaît.

Collinéenne(-montagnarde), elle était répartie entre 300 et 500 m d'altitude en Suisse.

Milieu naturel: 7.1.1

Valeurs indicatrices: F5fwIR3N4H5D5L3T4K2.

Apium repens relève des associations pionnières lacunaires, il est caractéristique de l'*Agropyro* (*Elymo*)-*Rumicion* NORDH. 40 em. TX. 50. Il occupe en outre des écotones perturbés entre diverses associations. Aux Pays-Bas il figure dans le *Nasturtio-Alopecuretum geniculati* SYKORA 82, le *Triglochino-Agrostidetum stolonifera* KONCHZAK 68, dans l'*Agrostio-Trifolietum fragiferi* SYKORA 82 et dans des associations apparentées. Il apparaît aussi comme accidentelle dans des associations d'autres alliances, comme le *Rorippo-Catabrosetum* TH. MÜLL. 61 de la rive allemande du Lac de Constance. On le trouve enfin parfois dans des associations annuelles ou vivaces du *Nanocyperion* W. KOCH 26 et du *Bidention tripartitae* NORDH. 40.

Particularités de l'espèce
L'ache rampante est un hémicryptophyte pluriannuel. Il est bel et bien indigène (sur des îles de cours d'eau et des rivages lacustres) mais la plupart des stations remontent indirectement à une influence humaine. *Apium repens* a longtemps été traité comme une subsp. *repens* (JACQ.) THELLUNG de l'*Apium nodiflorum* (L.) LAGASCA, probablement également éteint en Suisse mais plus largement répandu ailleurs. Parfois, surtout en Angleterre, les deux taxons s'hybrident, ce qui représente une menace supplémentaire pour l'espèce. Aux Pays-Bas, son recul (de 35 stations en 1950 à 2 en 1982) est lié à ses exigences hydrologiques particulières: il lui faut une légère inondation en hiver et au printemps et une nappe phréatique juste sous la surface du sol en été. L'eutrophisation d'origine agricole et les corrections de cours d'eau ont également accéléré ce déclin.

Particularités de l'espèce

Distribution générale et menaces
L'aire de cet élément ouest-méditerranéen-(sub)atlantique couvrait principalement la France, l'Allemagne, le Benelux, le Danemark, l'Autriche, la République tchèque, la Hongrie et la Pologne. Elle atteint au nord l'Angleterre (une seule station) et les Pays-Bas, au sud le Portugal, l'Espagne et le nord de l'Italie. Des stations isolées se trouvent aux Canaries (E) et en Afrique du nord. Dans les Balkans et en Turquie, la systématique et la chorologie ne sont pas claires.

Distribution générale et menaces

Stations les plus proches: sillon du Rhône et de la Saône, Alsace (Auenheim et Stattmatten, avant 1985) (F), Bade-Wurtemberg (plaine du Haut-Rhin près de Rastatt, Lac de Constance à Eriskirch), Bavière (clairsemé au pied nord des Alpes, vallée du Danube)(D), autrefois au Vorarlberg, Tyrol du nord (vallée de l'Inn de Jentsbach à Kufstein, Kitzbühl; Vils sur la Lech) (A), Italie (Frangart près de Bolzano, Lago Ortucchio dans les Abruzzes) (I). L'état actuel de certaines populations est inconnu.

Menaces: L'espèce a fortement régressé et s'est éteinte à maints endroits. Elle est partout fortement menacée, sauf en Espagne où la menace est moins forte; en France l'évaluation n'est pas faite.

Statut de protection
CH: Liste rouge; F, D, (A); CB, EU/HFF.

Statut de protection

CH: Liste rouge; F, D, (A); CB, EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

Jusqu'à la fin du siècle passé l'espèce était clairsemée sur l'ensemble du Plateau suisse et au pied des Alpes (Les Grangettes VD, Thoun BE, Lac des Quatre Cantons, Reusstal UR, Muototal SZ). Jusqu'en 1940 environ elle a été observée à Maschwanden (ZG), dans le delta de la Reuss (UR), dans le canton de Thurgovie et à Schmeirikon (SG). Depuis elle passe pour éteinte. En 1989 elle est réapparue spontanément dans une parcelle expérimentale de l'ancien jardin botanique de Neuchâtel. Cette parcelle étant condamnée, on a transplanté les aches au nouveau jardin botanique mais elles y ont péri entretemps.

Menaces: L'espèce s'est éteinte suite aux profondes mutations du paysage (améliorations foncières, drainages, comblements, pollution des eaux, herbicides, etc.).

Evolution des populations: extinction. Toute réapparition spontanée serait probablement vouée à l'échec.

Responsabilité

La Suisse a une responsabilité moyenne à l'échelle de l'Europe centrale.

Christoph Käsermann

Menaces (stations potentielles, populations réintroduites)

- pollution de l'eau, eutrophisation (camping, bateaux à moteur, arrivées d'eaux, agriculture)
- améliorations foncières, drainages, comblements
- rareté et isolement des stations

Mesures

- renforcement des mesures de protection des eaux; décréter de larges zones tampon sans fumure et avec limitation des activités de loisirs
- priorités aux populations éventuelles
- multiplication ex situ de matériel (si possible indigène) de jardins botaniques; réintroduction dans des biotopes favorables, p. ex. Maschwanden (ZG) ou delta de la Reuss (UR); espèce proposée à la protection intégrale (OPN en révision)

Bibliographie

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
 MOOIJ, R.M. & E.J. WEEDA (1986): *Apium repens* (JACQ.) LAG. in Zeeuwsch-Vlaanderen teruggevonden. *Gorteria* 12: 210-215.
 SYKORA, K.V. & V. WESTHOFF (1985): Synecology and syntaxonomy of *Apium repens* (JACQ.) LAG. and *Scirpus cariciformis* VEST. in particular in the eastern part of Zeeuws-Vlaanderen (Province of Zeeland, the Netherlands). *Tuexenia* 5: 41-57.
 VOGEL, J.C. & D. BÜSCHER (1988): Die Verbreitung, Vergesellschaftung und Rückgang von *Apium repens* (JACQ.) LAG. und *Teucrium scordium* L. in Westfalen. *Florist. Rundbriefe* 22/1: 21-30.

EX *Apium repens* (JACQ.) LAGASCA – Ache rampante – Apiaceae

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
EX	EX	EX			

F	D	FL	A	I
à. surv.	1/CR		1!/CR	CR

Monde	CH
	EX/Ex

